

L'appui institutionnel et la promotion de l'entrepreneuriat à l'échelle régionale au Maroc

The institutional support & the promotion of entrepreneurship on the regional scale in Morocco

Salma NEJJARI, (Doctorante-chercheure)

*Laboratoire de Recherche en Management des Organisations, Droit des Affaires et Développement Durable (LARMODADD)
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Souissi.
Université Mohammed V de Rabat, Maroc*

Hicham EL YOUSFI, (Enseignant-chercheur)

*Laboratoire de Recherche en Management des Organisations, Droit des Affaires et Développement Durable (LARMODADD)
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Souissi.
Université Mohammed V de Rabat, Maroc*

Adresse de correspondance :	FSJES Rabat Souissi Université Mohameds V Rabat Université Mohammed Ben Abdellah Ragraoui Madinat AL Irfane. B.P : 6430 Rabat Instituts Maroc Tel : +212 5 37 6717 19
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	NEJJARI, S., & EL YOUSFI, H. (2023). L'appui institutionnel et la promotion de l'entrepreneuriat à l'échelle régionale au Maroc. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(2-1), 197-216. https://doi.org/10.5281/zenodo.7810886
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: March 05, 2023

Accepted: April 08, 2023

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 4, Issue 2-1 (2023)

L'appui institutionnel et la promotion de l'entrepreneuriat à l'échelle régionale au Maroc

Résumé

Dans un contexte marqué par l'aggravation des déficits socio-économiques, le Maroc est appelé à contribuer à la mise en place d'une gouvernance régionale basée sur la transparence, la responsabilité, l'efficacité et l'efficience, impliquant l'ensemble des acteurs institutionnels et socio-économiques et permettant la création des potentialités d'investissement régional, et par conséquent la promotion du climat général des affaires.

Par leur principale mission d'appui et d'assistance offertes aux investisseurs, les entités institutionnelles sont appelées à œuvrer activement pour la promotion de l'entrepreneuriat et la création d'emplois. Ceci à travers la mise en place d'un climat des affaires compétitif et attractif permettant la consolidation et le développement de l'investissement régional ainsi que la mise à niveau du tissu économique de la région.

L'objectif de ce travail est donc d'étudier dans un premier temps l'aspect théorique de l'entrepreneuriat, les principales caractéristiques de la région entrepreneuriale ainsi que le rôle socio-économique qu'elle représente sur le territoire marocain ; par la suite nous comptons traiter un aperçu sur les principales réalisations de l'expérience marocaine en matière d'entrepreneuriat régional et son engagement en tant qu'un acteur impliqué dans cette dynamique stratégique.

Mots-clés : Entrepreneuriat-politique régionale d'investissement-promotion du climat général des affaires.

Classification JEL : L2, L26

Type d'article : Article théorique

Abstract

In a context marked by worsening socio-economic deficits, Morocco is called to contribute to the establishment of regional governance based on transparency, accountability, effectiveness and efficiency, involving all institutional and socio-economic actors and enabling the creation of regional investment potential and therefore the promotion of the general business climate.

Through their main mission of support and assistance to investors, institutional entities are called upon to work actively for the promotion of entrepreneurship and job creation. This is achieved through the establishment of a competitive and attractive business climate allowing the consolidation and development of regional investment and the upgrading of the economic fabric of the region.

The objective of this search is therefore to first study the theoretical aspect of entrepreneurship, the main characteristics of the entrepreneurial region as well as the socio-economic role it represents in Morocco; We then intend to give an overview of the main achievements of the Moroccan experience in terms of regional entrepreneurship and its commitment as an actor involved in this strategic dynamic.

Keywords: Entrepreneurship-regional investment policy-promotion of the general business climate

JEL Classification: L2, L26

Paper type: Theoretical Research

1. Introduction

L'une des préoccupations majeures des entreprises aujourd'hui consiste à mettre en place non seulement des processus qui facilitent le développement de leurs produits, mais en même temps des services créatifs permettant à l'organisation de s'adapter facilement.

Dans le même sens, la créativité est considérée désormais comme une capacité majeure à développer au sein des organisations. Les idées nouvelles doivent être considérées comme utiles pour toute entreprise, surtout qu'il existe des outils et des démarches de leurs identifications que les managers doivent maîtriser.

À cet égard, l'investissement régional notamment en matière d'entrepreneuriat tient désormais compte de valeurs nouvelles sur les marchés territoriaux ou extérieurs, telles de nouvelles structures de production et la création de nouveaux biens ou de nouvelles localisations. Cette création de valeurs nouvelles perturbe les marchés, ce qui pousse plus ou moins rapidement le territoire à évoluer pour finalement se développer et mieux répondre aux besoins de ses citoyens et des clients extérieurs en créant en son sein plus d'entreprises et donc plus d'emplois et plus de richesse.

En matière d'innovation, il est essentiel de miser sur une veille nouvelle et différente par rapport à l'existant sur le marché. Face à un marché en évolution constante, la recherche permanente d'innovation est bien souvent conçue comme une politique de gestion dynamique, bien que la volonté d'amélioration continue qui permet à l'entreprise non seulement de se démarquer sur son marché, mais encore de valoriser l'intelligence collective de ses collaborateurs.

Nombreux sont les travaux qui s'accordent sur le fait que l'investissement est un stimulateur du développement régional, notamment à travers la création des régions créatives porteuses de projets, permettant une contribution considérable de chaque région dans le développement économique et social du pays. Ceci, à travers, la promotion des différents secteurs d'activité dans le cadre de la spécificité de chaque région, ainsi d'assurer les conditions optimales pour une répartition efficace et équilibrée des richesses du pays au niveau régional, et par conséquent garantir la stabilité et la paix sociale suite à l'amélioration du vécu du citoyen. Toutefois, il est recommandé de redoubler d'effort et adopter un rythme plus soutenu en matière de la question du financement pour les porteurs de projets à travers la mise en place des mécanismes de financement alternatifs innovants et adaptés et le renforcement du cadre juridique et procédural régissant les délais de paiement, afin de positionner notre pays comme un hub d'investissement de référence régional, continental et international.

Partant de là, la question de notre recherche peut être formulée comme suit : dans quelle mesure l'appui institutionnel participe à la promotion de l'entrepreneuriat régional au Maroc?

À cet effet, pour apporter des éléments de réponse à notre question de recherche, nous avons mené des recherches approfondies tant au niveau théorique que pratique tout en adoptant une approche basée essentiellement sur l'analyse du contenu de certains rapports publiés par des instances institutionnelles ainsi que des déclarations officielles émanant des responsables relevant du domaine, ceci, est dont l'objectif de pouvoir exposer d'une manière générale la contribution de l'instauration de certaines mesures institutionnelles à la promotion de l'entrepreneuriat à l'échelle régionale via une analyse évaluative de l'expérience marocaine.

Et pour ce faire, nous présenterons dans un premier temps, le cadre théorique et conceptuel de l'entrepreneuriat, afin de déterminer les concepts clés de notre recherche, nous étudierons également le rôle économique de la région ainsi que les composants et les spécificités d'une région entrepreneuriale. En deuxième lieu, nous présenterons un aperçu sur l'expérience marocaine en se basant sur un état des lieux des principales mesures institutionnelles mises en place dont l'objectif est la promotion de l'investissement régional au Maroc.

2. L'entrepreneuriat à l'échelle régionale : fondements théoriques et conceptuels

Dans un contexte international, national et régional caractérisé par l'urgence des réponses à apporter aux problèmes imposés par les jeunes et les promoteurs de projet, l'entrepreneuriat est l'un des piliers primordiaux qui contribuent considérablement au développement du pays.

À cet égard, la recherche d'idées novatrices suppose la prolifération de la sensibilisation et de la mise en place de politiques favorisant l'esprit d'entreprendre.

L'entrepreneuriat au niveau régional tient compte de valeurs nouvelles sur les marchés territoriaux ou extérieurs, telles de nouvelles structures de production et la création de nouveaux biens ou de nouvelles localisations. Cette création de valeurs nouvelles perturbe les marchés, ce qui pousse plus ou moins rapidement le territoire à évoluer pour finalement se développer et mieux répondre aux besoins de ses citoyens et des clients extérieurs en créant en son sein plus d'entreprises et donc plus d'emplois et plus de richesse.

2.1 Cadre théorique de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un champ d'études particulièrement vaste et difficile à définir. La multiplicité et l'hétérogénéité des domaines qui le composent,

ainsi que la grande diversité des approches théoriques utilisées par les chercheurs constituent des facteurs fréquemment évoqués pour expliquer l'état de fragmentation des connaissances en entrepreneuriat. La recherche dans ce champ n'a pas encore atteint un degré de cohésion suffisant pour qu'on puisse parler d'un paradigme de l'entrepreneuriat ou d'un état de science normale. Dans leur étude sur l'évolution du champ de l'entrepreneuriat entre 1986 et 1995, Aldrich et Baker (1997) ont conclu que la recherche dans le domaine n'était pas basée sur un paradigme clair : l'état pré-paradigmatique de ce champ serait attribuable selon Bygrave au fait que les chercheurs en entrepreneuriat ont adopté prématurément les orientations théoriques et méthodologiques du paradigme plus mature des sciences physiques. Il incombe donc aux chercheurs de développer un paradigme de l'entrepreneuriat qui tienne compte de la nature unique, non continue et non linéaire des comportements des entrepreneurs.

2.1.1 Définitions

L'entrepreneuriat fait référence à l'action d'entreprendre, qui consiste en la réalisation d'un projet, ou d'une affaire. L'objectif est de prendre un risque économique afin de mener à terme son œuvre, quel que soit les contraintes imposées par l'environnement et avoir une vision stratégique de l'avenir et la mettre en pratique en tirant profit d'une opportunité apportée par le marché.

En effet, il y a plusieurs définitions d'entrepreneuriat. Ce terme a été défini la première fois à la Harvard Business School par le professeur Howard Stevenson. Selon ce dernier l'entrepreneuriat est la poursuite d'une opportunité au-delà des ressources que vous contrôlez. Cette poursuite implique une certaine détermination et concentration dans l'effort. Cela signifie que l'entrepreneur perçoit des opportunités, mais il a besoin d'avoir des ressources telles que des compétences techniques spécifiques, ou un réseau c'est-à-dire la famille dans laquelle il est né ou ses collègues qui lui permettent de voir ses différentes opportunités. L'entrepreneur a aussi le sens de l'urgence, car lorsqu'il voit une opportunité, il veut directement y aller. À cause de cet aspect de sa personnalité, l'entrepreneur peut être mal perçu dans une entreprise déjà établie puisque les opérations sont déjà ficelées et tournent et il y a la peur du risque. En fait, une opportunité représente le fait de mettre quelque chose de nouveau en place, créer une innovation de rupture qui est différente de la novation. L'innovation se différencie en ce sens que son impact marketing et technologique est élevé.

Dans les faits, tout le monde a la possibilité de se lancer dans l'entrepreneuriat. Cependant, certaines qualités permettent d'être un bon entrepreneur :

- La créativité : un entrepreneur doit trouver des idées innovantes pour se démarquer et se renouveler sans cesse.

- La volonté : un entrepreneur doit être dynamique et ambitieux pour mener à bien son projet.
- La rigueur, l'organisation : un entrepreneur doit être structuré pour réussir son entreprise.
- L'humilité : un entrepreneur doit savoir se remettre constamment en question, prendre du recul et accepter les critiques pour pouvoir s'améliorer.

L'entrepreneuriat consiste à créer une ou plusieurs entreprises en les déployant de telle sorte qu'elles génèrent du chiffre d'affaires. Cette définition basique de l'entrepreneuriat est toutefois quelque peu restrictive. Une version plus moderne intègre également la notion de transformation du monde grâce à la résolution de problèmes majeurs. Par exemple, en initiant un changement social, en créant un produit innovant ou en présentant une nouvelle solution qui change la vie. Ce que n'a pas dit cette définition, c'est aussi que l'entrepreneuriat c'est prendre en main sa carrière et ses rêves et faire ses propres choix. C'est construire sa vie selon ses propres conditions. Pas de patron. Pas d'horaires restrictifs. Et personne pour vous freiner. Les entrepreneurs sont capables de faire le premier pas pour rendre le monde meilleur pour tous.

2.1.2 L'approche théorique de l'entrepreneuriat

On ne peut parler de l'entrepreneuriat qu'en adoptant une vision large, puisque, pour le comprendre, il faut nécessairement considérer différents types d'individus (selon l'âge, le sexe, les origines, la formation de l'entrepreneur...), différentes formes d'organisations (selon la taille de l'entreprise, l'industrie, les liens avec les autres entreprises...), divers environnements socioéconomiques, proches (le milieu) ou plus larges (la marché, l'économie) et plusieurs époques (le temps). En fait, dans notre recherche sur l'entrepreneuriat ; nous abordons les approches suivantes :

❖ ***L'approche anthropologique et psychosociologique*** sinon béhavioriste, l'entreprise, au moins dans ses premières années d'existence, relève principalement de l'entrepreneur, donc de toutes les dimensions individuelles, psychologiques, sociales proches (sa famille) et plus larges (ses origines, sa culture, son éducation, sa formation, etc.) de ce dernier. Ce sont en effet ces dimensions qui ont déterminé les caractéristiques et les comportements ayant permis à cet entrepreneur de le devenir, de développer certaines idées et ensuite de les concrétiser dans la création d'une entreprise ou sa transformation.

Cette approche relève du paradigme de Schumpeter sur le rôle central du créateur de l'entreprise, du moins dans ses premières années. Comme le rappellent McDougall, Shane et Oviatt, ce caractère central de l'entrepreneur se vérifie d'ailleurs dans toutes les PME quel que soit le contexte dans lequel

elles évoluent, ce caractère central de l'entrepreneur se vérifie d'ailleurs dans toutes les PME quel que soit le contexte dans lequel elles évoluent. Pour ce qui est de l'entrepreneur, on peut donc parler de son développement cognitif et de sa capacité réflexive. On doit tenir compte, notamment, de son expérience passée et en cours, des connaissances qu'il a acquises dans sa jeunesse au sein de sa famille ou par la suite, de sa conception de l'idée de départ, puis du développement de sa stratégie et de la configuration de l'organisation qu'il a mise en place, ce qui constitue la structure subjective individuelle et collective qui facilitera ou non le positionnement de cette dernière sur le marché.

Dans cet aspect cognitif, on peut trouver, comme chez tout individu, des comportements marchands et non marchands, comme le fait d'embaucher un parent ou un ami tout en connaissant ses limites, et même des impulsions qui, par définition, ne sont pas toujours rationnelles. Que l'on pense seulement au problème de la succession qui n'a souvent rien à voir avec une analyse raisonnée et qui, dans plusieurs sociétés, perpétue même de vieux préjugés lorsqu'on donne la préférence au fils même si la fille est beaucoup plus apte ou encore lorsqu'on écarte un cadre pour privilégier un enfant malgré ses handicaps évidents.

L'entrepreneur est au cœur de la création d'une entreprise et de son développement. Il est effectivement un individu un peu particulier, que ce soit sur le marché capitaliste ou ailleurs. Mais il est aussi un être social qui doit tenir compte des possibilités et des limites de la société dans laquelle il vit ; malgré ce qu'en disent Pareto ou Frédéric Hayek, qui, reprenant les aphorismes simplificateurs de Jeremy Bentham, en font un être purement égoïste et calculateur. Cet entrepreneur a des intérêts personnels, une famille, des amis et, par conséquent, des affinités et des intérêts divers. La famille ou les amis peuvent intervenir dans l'entreprise comme gestionnaires ou comme employés aux rôles pas toujours bien définis. L'entrepreneur a des activités hors entreprise, et donc des émotions, une vie sociale, des liens divers plus ou moins obligés. Sa réussite s'explique aussi par ses multiples liens avec son milieu socioéconomique et par un environnement propice.

Par conséquent, à côté des entrepreneurs se trouvent beaucoup d'autres acteurs, ceux qu'on appelle les parties prenantes, que ce soit la famille, les associés, certains employés particuliers, les partenaires d'affaires, mais aussi d'autres personnes qui leur servent de modèles ou qui leur fournissent toutes sortes d'informations utiles.

L'entrepreneur, et donc l'entrepreneuriat, est un phénomène éminemment socioculturel. Au même titre que tout consommateur, c'est un être relié à une collectivité et qui ne peut agir seul, en suivant la trajectoire plus ou moins

tracée à sa naissance ; il a des besoins des impulsions et du soutien de son environnement, en particulier de son milieu proche.

❖ ***L'approche sociologique*** : Selon cette approche, l'entrepreneur est vu comme un créateur d'organisation en relation avec les autres organisations dans sa société et donc dans le milieu social qui sert de médiation entre elles, comme le note Arrow. Cette organisation peut être plus ou moins complexe, selon la taille, et plus ou moins dynamique, selon la stratégie adoptée. Au démarrage, l'organisation est le prolongement de l'entrepreneur, elle le complète. Puis, peu à peu, elle s'émancipe de lui toute en lui restant fortement liée. Elle regroupe les autres éléments, soit les cadres, les employés et les autres parties prenantes, et les oriente par sa stratégie.

Pour l'entrepreneuriat, l'organisation apparaît plus importante que l'entrepreneur puisqu'elle représente la base du tissu industriel et donc du développement du territoire qui fournit emplois et produits. Le positionnement de départ de l'organisation et, par la suite, ses ajustements graduels ou brutaux au marché influencent son développement. La fermeture de l'entreprise, même lorsqu'elle survient parce que l'entrepreneur prend sa retraite, a atteint ses objectifs ou ne trouve pas d'acheteur, représente toujours un échec pour le développement régional.

❖ ***L'approche géographique ou d'économie régionale*** : Elle permet de différencier les régions selon leur capacité à maintenir leur entreprise et à soutenir la création ou l'ouverture d'entreprises nouvelles, donc selon leur degré de dynamisme : comme l'entrepreneuriat varie d'un territoire à l'autre, il faut tenir compte de l'insertion sociale de l'organisation et de ses liens avec le milieu.

Chaque entreprise, qu'elle soit nouvelle ou ancienne, se situe sur un territoire qui lui fournit les ressources et le capital social complémentaire au capital financier et humain nécessaire pour soutenir son développement. L'acte entrepreneurial ne se conçoit pas en dehors de la société qui le contient, notamment la société proche, son milieu et son économie.

❖ ***L'approche économique*** : Elle permet de situer l'entrepreneuriat dans la conjoncture plus large des cycles économiques. Il est vrai que l'entrepreneur et l'entrepreneuriat sont très peu présents dans les théories économiques. Pour la théorie néoclassique, l'entrepreneur n'existe pas ou n'est pas important. D'autant plus que seules comptent les très grandes entreprises, ce que critique Kirchhoff. Pourtant, l'entrepreneuriat ne peut se développer que dans un environnement économique (marché, structure ou industrie, concurrence, etc.) et une conjoncture (en expansion, en stagnation, en déclin) donnés, dans lesquels agit l'entrepreneur et qui lui procurent l'information nécessaire pour s'ajuster et pour trouver les occasions d'affaires.

2.1.3 Les paradigmes scientifiques en entrepreneuriat

Le débat sur les contours et la structuration du champ s'intensifie à partir des années 2000. À partir de l'analyse de 310 articles parus dans les 7 principales revues en management depuis 1985, Busenitz et ses collègues (2014) rendent compte de la structuration du champ. Ils identifient quatre grands paradigmes ou domaines conceptuels principaux :

Tableau 1 : Les grands paradigmes scientifiques de l'entrepreneuriat

Domaine conceptuel	Définition	Articles à plus fort impact parus entre 2000 et 2009
Individus et équipes	Caractéristiques humaines qui poussent à entreprendre, dynamiques au sein des équipes	Mc Mullen et Shepherd, 2006
Modes d'organisation	Pratiques de management, processus d'acquisition et de déploiement des ressources, développement des systèmes, de stratégies ou structures qui permettent de transformer une opportunité en offre viable de produits ou services	Shane, 2000 Beker et Nelson, 2005
Opportunités	Découverte ou création de nouvelles combinaisons moyens-fins en interaction avec les marchés et l'environnement	Shane et Venkataraman, 2000 Sarasvathy 2001 Miner, Bassof et Moorman, 2001 Autio, Sapienza et Almeida, 2000
Environnement	Niveaux d'activité entrepreneuriale dans une population générale et facteurs culturels, économiques ou de	Amit et Zott, 2001 Peng, 2003 Lu et Beamish, 2001

	marchés créant un environnement favorable ou défavorable à l'entrepreneuriat	
--	--	--

Source : Julien, Pierre-André (2005), « *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance* »

2.2 L'entrepreneuriat régional au Maroc

Nombreux sont les travaux qui s'accordent sur le fait que l'entrepreneuriat est un stimulateur du développement régional, notamment à travers la création des régions entrepreneuriales permettant une contribution considérable de chaque région dans le développement socio-économique du pays. Ceci, à travers, la promotion des différents secteurs d'activité dans le cadre de la spécificité de chaque région, ainsi d'assurer les conditions optimales pour une répartition efficace et équilibrée des richesses du pays au niveau régional, et par conséquent garantir la stabilité et la paix sociale suite à l'amélioration du vécu du citoyen.

Afin d'analyser le rôle de l'entrepreneuriat dans le cadre d'une dynamique régionale en tant que vecteur indispensable pour un développement régional, nous allons aborder dans un premier temps la portée de la région en tant qu'organisation territoriale appropriée permettant d'apporter une réponse aux exigences d'un développement économique et social, ensuite nous allons présenter les composantes d'une région entrepreneuriale ainsi que les spécificités de cette dernière.

2.2.1 Rôle économique de la région à l'ombre de la régionalisation avancée

La région est aujourd'hui un territoire qui doit relever à la fois les défis de la globalisation et le besoin d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Pour y parvenir, la solution réside dans le fait de devenir une région économiquement forte. Dans ce sens ; l'instauration de la régionalisation avancée a permis aux régions d'être investies d'un objectif prioritaire d'édification d'une économie forte au moyen de politiques et de stratégies adaptées.

Les régions jouissent de prérogatives importantes en matière de développement et se voient confier de nouvelles responsabilités, notamment en matière de planification stratégique. En ce qui concerne la mise en œuvre des projets, la loi prévoit la création d'une Agence régionale. Les collectivités locales ont, en outre, la possibilité de créer des sociétés de développement.

La politique régionale marocaine ne date pas d'hier, le Maroc a choisi d'en faire un pilier de développement social, économique et environnemental, de veiller à la réduction des disparités entre régions et de mettre en place un

dispositif de stabilisation sociale depuis 1971 date du découpage administratif du pays en sept régions, un choix assuré par le lancement du chantier de la régionalisation avancée qui a été devancé par différentes réformes offrant un fondement pour la mise en œuvre de ce processus en dépit des critiques qu'ils ont essuyées.

Ainsi, la concrétisation de ce chantier stratégique consiste en la mise en place d'un fonds de solidarité régionale permettant d'appuyer les zones défavorisées en vue de garantir l'équité territoriale. Ce fonds contribuera au renforcement du potentiel économique du pays en complémentarité avec les stratégies locales de mise en valeur du patrimoine régional.

2.2.2 Indépendance décisionnelle de la région

Le principe fondamental de la régionalisation avancée au Maroc veut que chaque région gère ses affaires de façon autonome, chacune selon ses propres ressources et compétences ; vu que les acteurs de la région qui sont censés avoir une meilleure connaissance de leurs problèmes et leur potentiel ; or selon le projet de la loi organique de la région n° 111.14, les ressources financières de cette dernière sont identifiées, recueillies et réparties aux régions par les services spécialisés de l'État qui, selon une indemnisation des frais qui en découlent ; fixe, perçoit et contrôle les impôts par le biais de contractualisation.

2.2.3 Processus de décentralisation

L'instauration du grand chantier de régionalisation doit permettre d'établir un nouveau mode de gestion entre le niveau central et régional, à travers la déclinaison d'une marge de liberté décisionnelle permettant aux collectivités territoriales de définir les normes de leurs plans d'actions sectoriels ainsi que les modalités de leurs interventions.

La décentralisation constitue, par conséquent, un moyen adéquat pour la mise en place d'un système de gouvernance territorial qui respecte les principes d'efficacité, de durabilité et d'équité en un transfert des moyens et compétences du centre vers les différents échelons régionaux par le biais des contrats de programmes dans le but d'améliorer l'efficacité et de renforcer la crédibilité et la recevabilité dans la gestion de la chose publique.

2.2.4 Processus de déconcentration

Par la décentralisation, on entend l'établissement des agences et organismes publics dans les régions gérées à l'échelon central, afin de refaire une répartition de pouvoirs de décision, de gestion et de responsabilités financières.

Il s'agit donc dans le cadre du chantier de la régionalisation avancée de mettre au point une charte de déconcentration qui prévoit la dotation des conseils régionaux de véritables marges de capacité décisionnelle et d'une liberté d'initiative leur permettant de représenter l'État central dans des circonscriptions administratives locales.

2.3 La promotion de l'entrepreneuriat régional au Maroc

L'entrepreneuriat joue un rôle important dans les différentes économies, par la contribution au développement économique, l'amélioration des conditions sociales et la répartition des richesses dans le monde entier. Le sujet de l'entrepreneuriat connaît un intérêt croissant lui afférant une place dans les politiques publiques et les programmes d'enseignement et de formation, dans la perspective de promouvoir les bonnes pratiques et connaissances et atteindre les gains attendus.

Aujourd'hui l'acte d'entreprendre est considéré comme une initiative consistant à relancer l'activité économique et générer des emplois, et donc le fait de stimuler l'esprit entrepreneurial est une nécessité que tous les pays doivent respecter vu qu'il intervient dans la dynamique de l'économie nationale.

La promotion de l'entrepreneuriat constitue pour le Maroc un véritable levier de développement et de croissance. L'appui à la création des entreprises permettrait au pays de faire émerger une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs porteurs de projets innovants.

C'est dans ce contexte que le Maroc a entrepris des démarches pour favoriser la culture entrepreneuriale et stimuler la création d'entreprise vu l'importance que revêt cette dernière dans le développement régional du pays.

À ce niveau, il convient de mentionner que la volonté de créer un contexte institutionnel favorable dédié aux futurs entrepreneurs a été justifiée par la mise en place d'une série d'avantages fiscaux visant à encourager les promoteurs de projets et leur instaurer un environnement propice à l'avènement de leurs projets.

2.3.1 Création des centres régionaux d'investissement

Le Maroc a connu la création de (16) Centres Régionaux de l'Investissement (CRI) sous la responsabilité des Walis des régions en exécution des directives de la lettre de Sa Majesté le Roi Mohammed VI adressée au Premier Ministre en date 09 janvier 2002 relative à la gestion déconcentrée de l'investissement. Pour l'appui au développement de l'investissement régional, les CRI comptent parmi les meilleurs dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, ils sont érigés en établissements publics dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière, soumis à la tutelle et au contrôle financier de l'état.

Ce projet de loi vient accompagner les efforts soutenus déployés par S.M. le Roi Mohammed VI en vue de promouvoir l'investissement et soutenir l'entreprise. Le but étant de faire des Centres Régionaux d'Investissement un levier fondamental de promotion et d'attractivité de l'investissement, de développement et d'accompagnement des entreprises, et de la création de la richesse et des emplois.

La réforme des CRI repose sur trois axes principaux, à savoir : la restructuration des CRI, la création d'une commission régionale unifiée de l'investissement et la simplification des procédures et mesures relatives aux dossiers d'investissement.

2.3.2 Création de l'agence nationale pour la promotion des PME (ANPME)

Depuis sa création en 2002, l'agence nationale pour la promotion de la petite et la moyenne entreprise est au cœur du mécanisme d'appui et d'accompagnement des entreprises du Maroc. Il s'agit, en effet, d'encourager par son rôle d'appui technique et de conseil les programmes d'action en matière de promotion et de compétitivité de la PME.

En outre, l'année 2009 a marqué son tournant majeur dans le développement de la stratégie de l'ANPME, sorte qu'elle est passée de son simple rôle d'assistant technique à celui d'accompagnateur de la trame économique dans son ensemble.

Dans ce cadre, l'agence gère aujourd'hui plusieurs programmes destinés à soutenir les entreprises porteuses de projets de développement. Cependant, il a été constaté des insuffisances concernant plusieurs dispositifs liés au bon fonctionnement de cette agence ; ceci est dû en effet au manque de la mise en place d'une base de données fiable portant les informations pertinentes sur la PME au Maroc.

2.3.3 Programme IMTIAZ

Ce programme de soutien à l'investissement de croissance a pour objectif de soutenir les PME en phase de croissance ; il est destiné aux entreprises ayant des plans de développement créateurs de valeur ajoutée et d'emplois et/ou qui favorisent le changement d'échelle et l'émergence de nouveaux modèles d'affaires, et qui désirent tirer profit d'une aide pouvant aller jusqu'à 20% de leurs investissements.

Donc on peut dire qu'IMTIAZ-CROISSANCE est une mesure à l'investissement dédié aux PME opérant dans l'industrie et activités intégrées à l'industrie ayant réalisé lors du dernier exercice clos un chiffre d'affaires compris entre 10MDH et 200MDH, ou portant un projet de développement favorisant la croissance, la création de valeur ajoutée et la création d'emplois.

2.3.4 Programme INJAZ-ALMAGHRIB

Les programmes de formation à l'entrepreneuriat «Injaz Al-Maghrib» pour l'année 2019-2020 dans la région Fès-Meknès ont été lancés, sous le signe «Ensemble, donnons aux jeunes l'envie d'entreprendre». Cette initiative qui contribue à l'amélioration des performances du système éducatif vise à stimuler l'esprit de l'entrepreneuriat, et de susciter l'esprit d'initiative chez les jeunes.

L'objectif est de permettre aux étudiants de renforcer leurs acquis en matière de création des entreprises et des « start-up » innovantes dans le domaine de la digitalisation et se préparer aux challenges de la vie active, en s'appuyant sur des partenaires spécialisés tels qu'IBM et MICROSOFT. Ainsi, il est à signaler que le taux de participation aux programmes INJAZ des jeunes Marocains issus de tout niveau scolaire a connu une augmentation entre 2020 et 2021 grâce à la digitalisation de leurs programmes et à l'innovation de leurs programmes de formations.

2.3.5 Programme ISTITMAR

L'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise « Maroc PME » lance le Programme ISTITMAR-CROISSANCE, une première initiative en son genre dédiée à la Très Petite Entreprise (TPE) et qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle.

L'objectif de ce programme⁴² est de soutenir l'investissement en faveur de la création de la valeur ajoutée, de l'emploi et pour renforcer les écosystèmes industriels.

ISTITMAR-CROISSANCE offre une prime à l'investissement de 30% du montant d'investissement TTC plafonné à 2 MDHS (1.5 MDHS pour le secteur textile habillement) au profit des TPE sélectionnées.

Ce dispositif s'adresse aux entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 10 MDH au dernier exercice clos et souhaitant développer un modèle économique pour améliorer leur insertion dans les écosystèmes industriels.

2.3.6 Programme MOUSSANADA

Est conçu pour appuyer les PME dans leur processus de modernisation et d'amélioration dans leur compétitivité, en établissant des programmes d'aide au fonctionnement technique à la disposition de toutes les entreprises.

Le programme MOUSSANADA permet aux entreprises adhérentes d'améliorer leur productivité, il est adapté à toutes les PME en pleine phase de croissance ou de transition et qui a un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 200 millions de DHS, et les suit dans leur dynamique de développement à travers une approche innovante permettant à l'entreprise de sélectionner, à partir d'une liste de prestations prédéfinies, celles qui répondent à ses besoins spécifiques.

Ce programme est ouvert aux PME qui :

- ✓ Sont inscrites au registre de commerce et en situation régulière vis-à-vis de l'administration fiscale et de la CNSS.
- ✓ Réalisent un chiffre d'affaires annuel hors taxe inférieur ou égal à 100 millions de DHS.
- ✓ Affichent une performance économique satisfaisante quel que soit leur secteur d'activité.

2.4 Les mesures financières à l'entrepreneuriat régional

Dans les années récentes ; des réformes structurelles ont été engagées au Maroc pour en promouvoir son ouverture au monde, tout en assurant un contexte économique favorable ainsi qu'un cadre social positif.

Aujourd'hui, afin de se convertir dans une région fondée sur l'esprit entrepreneurial tout particulièrement, il ne s'agit pas seulement de parler d'une idée d'affaires novatrice, mais également d'impliquer les pouvoirs publics et tous les acteurs régionaux concernés.

Dans cette perspective, le Maroc s'est doté d'un large éventail de mesures pour renforcer l'esprit d'entreprendre dans le but de stimuler la création du business/projets, tel que la régionalisation n'est pas seulement un chantier pour une redistribution des compétences et des prérogatives, mais elle est aussi un chantier stratégique pour réaliser un développement durable visant la répartition efficace des richesses.

2.4.1 Fond Hassan II

Le fonds Hassan II pour le développement économique et social est, depuis son lancement en 1999, devenu un appui solide à l'investissement, il est doublement avantageux de soutenir l'industrie.

Il a été conçu comme un compte d'affectation spécial ayant pour but de financer les programmes et projets d'investissements gouvernementaux

Peuvent bénéficier de la contribution du fonds Hassan II, les nouveaux projets d'investissement (création ou extension) dont le montant total d'investissement est supérieur à 10 millions de DHS HT (hors droit d'importation et taxes) et à la condition que le montant de l'investissement en biens d'équipement soit supérieur à 5 millions de DHS HT (hors droit d'importation et taxes).

2.4.2 Fonds de promotion de l'investissement « FPI »

Un fonds d'investissement est une société publique ou privée qui investit du capital dans des projets d'entreprises correspondant à ses spécialités.

Ce sont des fonds dont le but premier est de favoriser l'investissement à l'échelle régionale, générer des profits et donc relancer l'activité économique.

Les fonds d'investissement peuvent faire partie de banques, d'organismes de financement, mais aussi appartenir à des personnes individuelles.

Les capitaux peuvent être versés au démarrage de l'entreprise ; il s'agit alors du capital risque. Et si la société fait appel au fonds d'investissement pour financer son développement ; l'activité de financement est appelé capital-développement.

2.4.3 Programme MOUKAWALATI « MON ENTREPRISE »

Programme MOUKAWALATI est un ambitieux programme mis en place par le gouvernement pour répondre aux besoins des jeunes créateurs d'entreprises afin qu'ils portent leurs projets à bon port.

MOUKAWALATI consiste en l'appui au lancement du business plan des futurs entrepreneurs en les accompagnant de manière personnalisée et structurée dans les différentes phases du processus et les formant sur tous les aspects administratifs et financiers pour une maîtrise de base.

Les bénéficiaires de ce programme doivent répondre à une panoplie de conditions à savoir ; être de nationalité marocaine et bien évidemment âgé entre 20 et 45 ans à la date de dépôt de la demande de crédit. Ainsi, la nécessité d'une première création d'entreprise incombe à tout porteur de projet qui doit être inscrit à l'ANAPEC à travers les guichets MOUKAWALATI et titulaire d'un diplôme que ce soit public ou privé.

2.4.4 Emergence Invest

Le gouvernement dispose de trois fonds d'investissement publics et privés destinés au capital-risque et de développement et de transmission. L'objectif est de permettre aux futurs entrepreneurs un meilleur accès au financement et d'accentuer la création des nouvelles entités économiques.

2.4.5 Caisse Centrale de Garantie (CCG)

La Caisse Centrale de Garantie est une institution publique assimilée à un établissement de crédit, elle permet de stimuler l'initiative privée en encourageant les entrepreneurs et les porteurs de projet à créer des nouvelles entreprises. Les garanties de cet établissement profitent de la garantie inconditionnelle de l'État.

2.4.6 Microlabs : Projet de soutien aux TPE

Fruit d'un partenariat entre cinq CRI du royaume (Oriental, Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Laayoune-Sakia Lhamra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima), le cabinet Attitudes Conseil et d'autres partenaires, l'approche consiste en un accompagnement personnalisé des projets en difficulté en cette période d'épidémie

Microlabs45 Solutions, initialement conçue comme structure logée dans les CRI, devient ainsi 100% digitale au vu des circonstances actuelles de confinement.

Dans le détail, ces «microlabs» qui durent un mois se caractérisent par une relation personnalisée pilotée par un accompagnateur référent qui veille sur la résolution du problème et les actions à mettre en oeuvre pour atteindre le but escompté. Cette approche renforcera la mise en confiance de l'écosystème entrepreneurial en cette période de pandémie. Il en va de même de la survie des entreprises fragilisées par cette situation de mise à l'arrêt brusque et brutale.

2.4.7 Programme intégré d'appui et de financement des entreprises

Une alliance entre le gouvernement, la banque centrale et le secteur bancaire le 27 janvier 2020 pour porter secours au moteur en panne de l'économie nationale à savoir l'entrepreneuriat, et ce, dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Sa Majesté le Roi a toutefois souligné le niveau élevé du taux d'intérêt bancaire en vigueur, ainsi et en réponse à ses vœux ; le secteur bancaire plafonne à 2% le taux d'intérêt qui sera appliqué aux bénéficiaires dudit programme, et le monde rural jouit d'un traitement d'exception puisque les taux d'intérêt y appliqués ne dépassent en guerre 1,75% pour faire émerger une classe moyenne rurale.

Le programme s'articule autour de trois axes principaux qui sont le financement de l'entrepreneuriat, la coordination des actions d'appui et l'accompagnement de l'entrepreneuriat au niveau des régions ainsi que l'inclusion financière des populations rurales.

La nature de ce programme est un facteur de réussite en soi puisqu'il permet la mise en place d'une nouvelle offre innovante, avantageuse qui s'adresse aux PME et aux TPE et qui se caractérise par un certain nombre de mécanismes qui ont été mis en place comme la création du fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat d'une enveloppe de 6 milliards de DHS, mais également à travers la simplification des procédures, la facilitation des conditions de garantie et la réduction des coûts des crédits. Par ailleurs, les partenariats déjà existants entre les différentes institutions ainsi que la densité du maillage au niveau du territoire en termes d'agences bancaires vont permettre une couverture importante et une mobilisation générale de l'ensemble des acteurs.

3. Conclusion

La question de l'entrepreneuriat régional au Maroc suscite davantage l'intérêt des décideurs publics locaux, surtout avec la mise en place du chantier de la

régionalisation avancée. Cette dernière a pour principal objectif le renforcement du processus démocratique et l'assurance d'un concept de proximité via l'implication de tous les acteurs locaux concernés dans la gestion autonome de leurs affaires adaptés aux spécificités de chaque région. À cet égard l'entrepreneuriat est devenu un choix stratégique, plutôt qu'une obligation, un projet de société vu sa contribution au développement économique et social de chaque région. C'est dans ce cadre que l'appui à la création des entreprises permettrait au pays de faire émerger une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs porteurs de projets innovants. D'ailleurs, la diversité des initiatives entrepreneuriales participe à une adaptation plus fine de l'économie aux besoins de la société en matière de l'emploi, de santé, d'environnement ou encore de la lutte contre les exclusions ou les inégalités sociales. D'où l'intérêt de la recherche d'idées novatrices favorisant l'esprit d'entreprendre ce qui permet d'apporter un appui à la création des entreprises qui permettrait au pays de faire émerger une nouvelle génération des entrepreneurs porteurs de projets innovants.

C'est dans ce cadre où s'inscrit notre problématique de recherche ayant pour objectif d'apprécier la contribution de l'appui institutionnel à la promotion de l'entrepreneuriat à l'échelle régionale au Maroc. Ainsi, pour pouvoir apporter des éléments de réponse à notre questionnement de départ, nous avons fait le choix d'adopter une démarche de recherche basée sur l'approche théorique en faisant appel dans notre analyse aux informations disponibles dans des rapports publiés par des institutions officielles. Il y a lieu de signaler à cet égard que les résultats de notre recherche demeurent limités vu certaines contraintes qui nous ont empêchés d'enrichir notre analyse par des informations collectées directement sur le terrain.

Par ailleurs, notre revue de littérature a permis de relever que le Maroc a mis en place une batterie des mesures institutionnelles permettant l'amélioration du climat des affaires. Parmi ces mesures, celle concernant la création des CRI installés dans chacune de ses régions. Ces structures déconcentrées ont joué un rôle important, notamment dans le volet de la création d'entreprise. Toutefois, cette contribution s'est trouvée limitée puisqu'il a été relevé que les dispositifs d'accompagnement de la gestion déconcentrée des investissements mis en place par ces CRI n'ont pas pu permettre de dépasser tous les effets des obstacles rencontrés par ces entreprises. Parmi ces principaux dysfonctionnements, il y a lieu de citer le manque de coordination, de suivi et d'évaluation, le manque de mesures incitatives spécifiques à la région, l'absence d'une véritable stratégie de promotion, sachant que les moyens humains et budgétaires dont les CRI disposent sont limités.

En revanche, pour surmonter ces limites, un rapprochement entre les différentes entités institutionnelles s'avère indispensable, sans oublier la

nécessité d'une véritable synergie entre les services administratifs pour améliorer la gouvernance et l'attractivité des institutions au niveau territorial. En termes de conclusion, il y a lieu de signaler que notre travail demeure un champ de recherche susceptible d'être développée et approfondie, notamment avec la mise en œuvre de certaines réformes institutionnelles pour pouvoir évaluer l'impact de celles-ci sur l'entrepreneuriat régional, et par conséquent le développement économique et social de la région.

Références

- (1). Abdelaziz Adidi., Oct. 2011. De l'aménagement du territoire au développement territorial : quelle transition et quelle articulation ? 1 ère Conférence Intercontinentale d'Intelligence Territoriale I.C.I. les territoires, l'Intelligence, la Communication et l'Ingénierie territoriales pour penser ensemble le développement des territoires", Gatineau, Canada
- (2). Acteurs territoriaux, identités et capacités entrepreneuriales : Territoire et entrepreneuriat », sous la direction de Gérard Akrikpan Kokou Dokou ; préface de Yvon Gasse ; collections : Economies plurielles ; Editions : L'Harmattan ; 2004
- (3). ARROW, K. (1994), « Methodological individualism and social knowldege », American Economic Review, vol. 84, n° 1
- (4). AUDRETSCH, D.B. et J.A. ELSTON (1995), « Le financement de la Mittelstand allemande », Revue internationale P.M.E., vol. 8, n° 3-4
- (5). BECCATINI, G. (1989), « Rifflessioni sul distretto industriale marshalliano come concetto socio-economico », Stato et Mercato, n° 25
- (6). BRUYAT, C. et P.-A. JULIEN (2001). « Defining the field of research in entrepreneurship », Journal of Business Venturing, vol. 8, n° 3
- (7). BYGRAVE? W.D. et C.W. HOFFER (1991), « theorizing about entrepreneurship », Entrepreneurship. Theory and practice, vol. 16, n°1
- (8). Claude Marcotte ; Quel paradigme pour l'entrepreneuriat international ? Canadian Journal of Administrative Sciences
- (9). Commission consultative de la régionalisation 2010. Rapport sur la régionalisation avancée soumis à la haute attention de sa Majesté le roi Mohammed VI, 2010. Livre III La régionalisation avancée au service du développement économique et social, Royaume du Maroc

- (10). DANJOU I. (1987), l'évolution de la firme- Analyse des facteurs d'évolution à l'aide d'une approche monographique, thèse de Doctorat I.A.E. – Lille 1987
- (11). Définition d'entrepreneuriat — Lesdefinitions.fr. (n.d.). Les Définitions. <http://lesdefinitions.fr/entrepreneuriat>
- (12). FAYOLLE, A. (2000), « Dynamisme entrepreneurial et croissance économique : une comparaison France-Etats-Unis », dans T. Verstraete (2000)
- (13). Julien, Pierre-André (2005), « Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance » : une métaphore des romans policiers
- (14). KIRCHHOFF, B.A. (1994), Entrepreneurship and Dynamic Capitalism, Westport, Quorum Book
- (15). L'entrepreneuriat dans la région Fès-Meknès: état des lieux, essai d'analyse et perspective 2018 *مجلة الدراسات المالية العدد التاسع-يونيو والمحاسبية والإدارية*
- (16). La promotion de l'entrepreneuriat au Maroc : rôle de l'État et perception des entrepreneurs ; Conference: Business and Entrepreneurship in Africa At: Quebec – Canada. May 2012
- (17). La régionalisation avancée au Maroc : Perspectives et défis. Advanced regionalization in Morocco: Prospects and Challenges. Revue Organisation et Territoire n°2, 2016
- (18). Les CRI lancent des microlabs pour les TPE. L'économiste, Ali Kharroubi. Edition N°:5756 Le 07/05/2020
- (19). Liberge, A. (2023, January 9). L'entrepreneuriat en 2023 : définition et inspirations. <https://www.oberlo.fr/blog/des-entrepreneurs-exploquent-l-entrepreneuriat>
- (20). MCDOUGALL, P.P., S. SHANE et B.M. OVIATT (1994), « explaining the formation of international new ventures : the limits of theories from international business research », Journal of Business Venturing, vol. 9, n° 6
- (21). MDE Business School. (2017, June 13). qu'est ce que l'entrepreneuriat ? <https://www.mde.ci/actualites/quest-ce-que-l-entrepreneuriat/>
- (22). MONSTEDT, M. (1995), « Process and structure of networks : reflexions on methodology », Entrepreneurship and Regional Development, vol. 7, n° 3 Former et accompagner des entrepreneurs potentiels, diktat ou défi ?
- (23). Programmes d'aides à la création d'entreprise - Dar Al Moukawil. (n.d.). <https://www.daralmoukawil.com/fr/programmes-daide/>
- (24). Verzat, C., & Toutain, O. (2015). Former et accompagner des entrepreneurs potentiels, diktat ou défi?. Savoirs, (3), 11-63.